

Thème 2 : La diversification des espaces et des acteurs de la production

Problématique : Comment, sous l'effet de la mondialisation et de la NDIT, les systèmes productifs se recomposent-ils en France ? Autrement dit, quels sont les territoires et les activités qui sont privilégiés en France par les différents acteurs de la production et avec quels effets spatiaux ?

Définition :

Système productif désigne les facteurs (causes) et les acteurs qui, en interaction les uns avec les autres, organisent la production, la circulation et la consommation des biens et des services.

I) Une géographie de la production française, imbriquée dans la mondialisation, entre crise et recomposition

A) L'internationalisation et l'europanisation croissante de l'économie française...

- a) *Une très forte insertion de la France dans la mondialisation* : 6^{ème} puissance économique mondiale, la France offre l'exemple d'une économie extravertie et internationalisée. En attestent le poids des échanges internationaux dans son PIB qui est passé de 10% en 1970 à 27% aujourd'hui et dont dépendent 6 millions d'emplois, comme le fait que les 2650 groupes français internationalisés tels Renault, Carrefour, Danone...emploient davantage de salariés à l'étranger (4,7 millions) qu'en France (4,2 millions).

Cela signifie que ses dynamiques productives et sa croissance économique sont en grande partie conditionnées par les relations économiques et spatiales qu'elles tissent avec les autres espaces dans le monde, au premier chef, ceux de l'UE (60% de ses échanges commerciaux), puis les EU suivies de l'Afrique et du Moyen-Orient.

- b) *Le commerce extérieur, un reflet des forces et des faiblesses de l'économie française* :

L'intégration économique très forte de la France dans la mondialisation se traduit, cependant, par un solde commercial déficitaire (autour de 141 milliards d'euros) car les importations dépassent les exportations. Ces premières couvrent, en effet, 55% de la consommation intérieure et la part des composants produits dans l'espace national et entrant dans le processus de fabrication des biens en France a reculé de 75% en 1999 à 69% en 2009.

Cette dépendance croissante à l'égard de l'étranger pour satisfaire ses besoins est devenue une difficulté parce qu'elle va de pair avec un recul de sa part dans les exportations au niveau mondial : celle-ci a été divisée par deux entre 1990 et 2013, tombant de 6,3 à 3,1%. À l'exception d'un fort excédent dans les branches industrielles de l'agroalimentaire et de

Thème 2 : La diversification des espaces et des acteurs de la production

l'aéronautique, toutes les grandes branches industrielles sont en fort déficit : informatique et électronique, textile et habillement, automobile et mécanique.

Ces mauvais résultats sont la conséquence d'une **spécialisation industrielle dans les gammes intermédiaires** (degré moyen de technologie et de valeur ajoutée) où la France subit la **concurrence des puissances émergentes, beaucoup plus compétitives dans ce créneau** grâce à des coûts de production plus faibles et davantage de flexibilité.

- c) ***La France, un pôle qui organise et attire des flux d'IDE à l'échelle mondiale : Territoire attractif*** grâce à la qualité de ses infrastructures, de la présence d'une main d'œuvre qualifiée et de l'accès qu'elle donne au marché européen, la France est au **10^{ème} rang mondial des pays** qui attirent le plus **d'investissements directs à l'étranger**, selon l'ONU en 2014. Les $\frac{3}{4}$ des stocks d'IDE dans l'industrie françaises sont détenues par des investisseurs européens (Pays-Bas, Belgique, Allemagne), les EU possédant la quasi-totalité du reste. C'est ainsi que **15% de l'emploi salarié dépend de grands groupes étrangers** et plus de 45% du capital des FTN du CAC 40 est aujourd'hui dans des mains étrangères.

La France est également l'un des grands pôles émetteurs d'IDE au monde : elle détenait en 2012 **le 4^{ème} stock d'IDE au monde** derrière les EU, le RU et l'Allemagne. C'est **le résultat des stratégies des FTN françaises qui ont internationalisé leur chaîne de production de valeur ajoutée** en ouvrant des filiales à l'étranger afin de tirer parti des avantages de chaque territoire : taille du marché, coût du travail, compétences et équipements disponibles...

B) ... se traduit par une désindustrialisation sélective sur le plan géographique et fonctionnel ...

- a) ***Crise et fin des industries anciennes et tayloriennes en France*** : La mondialisation est allée de pair en France avec **la destruction de plus de 2 millions d'emplois industriels depuis 1980**, de sorte qu'aujourd'hui l'emploi industriel ne représente plus que 13 % de la population active contre 40 % en 1968. Cet effondrement s'explique par la **crise des activités de production concrète** fondée sur des **tâches d'exécution à faible valeur ajoutée** et une utilisation intensive de main d'œuvre faiblement qualifiée. Celles-ci ont été, en effet, victimes :
- de la **concurrence des biens importés des pays émergents et du Sud**, plus compétitifs, qui a provoqué la fermeture des usines
 - de **délocalisations** par les FTN dans des pays où le prix du travail est moins cher, et les normes sociales et environnementales sont moins contraignantes, principalement dans les pays d'Europe de l'Est
 - de **l'automatisation des chaînes de production** dans le but d'augmenter la productivité et la rentabilité.

Thème 2 : La diversification des espaces et des acteurs de la production

Ayant touché d'abord les **industries du textile et de la métallurgie, et les régions du Nord et de l'Est** dans les années 1970-1980, la désindustrialisation s'est étendue dans les années 1990-2000 aux **industries électroniques, électriques et de l'automobile dans le centre et l'ouest de la France**. Elle se traduit dans les espaces et les paysages par la présence de fiches industrielles (usines abandonnées).

- b) Un recentrage stratégique sur les fonctions abstraites de production et les activités à haute valeur ajoutée :* Malgré son caractère spectaculaire et le marasme dans lequel elle a précipité des régions entières, il faut relativiser les effets de la désindustrialisation de la France. L'économie française reste en effet très **dépendante d'une industrie** qui représente **75% de ses exportations et plus de 80% des investissements de recherche et développement du secteur privé**. Les FTN ont, en effet, choisi de se concentrer en France sur les **activités à haute valeur ajoutée de la chaîne de production, à savoir, les fonctions stratégiques de décision et d'innovation et les industries de haute technologie**.

L'industrie automobile offre un exemple de ce repositionnement stratégique et de ses effets sociaux et géographiques : PSA et Renault, à l'exception respectivement des usines de Poissy et de Flins, ont ainsi fermé toutes leurs usines de fabrication dans la région parisienne telle celle de Boulogne-Billancourt dans laquelle Renault employait 30 000 ouvriers. Mais les deux constructeurs automobiles y ont maintenu et renforcé leurs sièges sociaux et centres de recherche. C'est ainsi que Renault dans son technocentre à Guyancourt et PSA dans son centre de recherches à Vélizy font respectivement travailler 9700 et 5200 technicien·ne·s et ingénieur·e·s.

- c) D'autres modèles industriels participent cependant au maintien d'une activité de production concrète en France :* Des **PMI** (Petites et Moyennes Industries - moins de 500 salarié·e·s) et des **ETI** (Entreprises de Taille Intermédiaires – de 500 à 5000 salarié·e·s) contribuent grâce à des savoirs faire spécifiques et pointus à maintenir une activité de production concrète en France. Elles sont le plus souvent organisées en « **districts industriels** » constitués par des réseaux denses de PMI innovantes, permettant, par des liens inter-entreprises forts, des économies d'échelles et une forte réactivité. La **confection dans le Choletais**, en Vendée, malgré les délocalisations de la fabrication, la **petite mécanique dans le Vimeu** (Picardie occidentale) où l'on fabrique la majeure partie de la robinetterie produite en France, ou dans la **vallée de l'Arve** (Alpes du Nord) spécialisée dans les petites pièces mécaniques, la **plasturgie dans le Jura et l'Aisne** en sont des exemples.

Thème 2 : La diversification des espaces et des acteurs de la production

À ces districts industriels s'ajoutent, malgré leur crise, les **industries agro-alimentaires (IAA)**, qui sont le **1^{er} secteur industriel en France** (1/5^{ème} des emplois en France y sont liés), et qui font de celle-ci la **4^{ème} puissance exportatrice au monde**.

C) ... et par une spécialisation dans les activités péri-productives, nouveau secteur clé de l'économie française

a) Le rôle clé des activités péri-productives : La distinction industrie/service n'est plus opérante, aujourd'hui. **Les services aux entreprises** (conseil et assistance juridique, comptabilité, financement, prestations informatiques...) concourent directement à la production de valeur ajoutée d'un bien industriel. Ainsi, **l'organisation en réseau de la production** qu'implique la fragmentation des opérations de production de la chaîne de valeur ajoutée sur plusieurs sites géographiquement séparées doit intégrer au processus de fabrication des **activités de circulation des pièces détachées et d'informations qui relèvent des services (réseau de transport, réseau informatique, comptabilité...)**. L'usine PSA de Poissy mobilise, par exemple, pour la construction d'un véhicule, plus de 500 sites fournisseurs dont moins de la moitié se trouve en France, qu'il faut coordonner et gérer afin de **garantir la fiabilité, la qualité et la régularité des approvisionnements**.

D'autre part, les entreprises, aujourd'hui, vendent moins un bien industriel en lui-même qu'un **package associant un bien et des services** (garanties, facilités financières, engagement d'après-vente...). L'automobile en est encore un bon exemple : l'entreprise qui la vend va proposer un crédit financier, une assurance, un contrat de maintenance, sous la forme d'une solution adaptée aux besoins du client, soit autant de services intermédiaires pour augmenter sa valeur ajoutée.

Toutes ces activités de service intégrées à l'industrie forment ce que l'on appelle la **sphère péri-productive**.

b) C'est pourquoi, si l'on inclut la sphère péri-productive, la France mérite davantage le qualificatif d'économie hyper-industrielle que celui d'économie post-industrielle ou tertiaisée. Les activités de circulation et d'intermédiation de la sphère productive, autrement dit, la **sphère péri-productive**, ont, en effet, connu un essor considérable : elles sont passés de **3,7 millions d'emplois, soit 17 % de l'emploi national, en 1980 à 6,5 millions d'emplois, soit 25% de l'emploi national en 2011**. Aussi, si on additionne les effectifs employés dans les activités productives (13%) et ceux dans les activités péri-productives (25%), obtient-on un secteur dont le noyau est l'industrie pesant **38% des emplois nationaux**.

Thème 2 : La diversification des espaces et des acteurs de la production

Par ailleurs, alors que la France est fragilisée par la faible compétitivité de son industrie, conséquence de sa spécialisation dans des gammes intermédiaires, en dehors de quelques secteurs de pointe comme l'aéronautique, la pharmacie ou l'agroalimentaire, elle possède dans le secteur **péri-productif plusieurs grands groupes mondiaux comme Capgemini (210 000 salarié·e·s) ou Atos (110 000 salarié·e·s) dans le domaine des services informatiques, CMA-CGM (3^{ème} compagnie d'armement maritime au monde) dans le domaine du transport maritime...**

Ce secteur des services aux entreprises est, cependant, marqué par un fort dualisme entre emplois hautement qualifiés et rémunérés (ingénierie, conseil juridique, analyse et contrôle technique...) et emplois faiblement qualifiés et précarisés (sécurité, nettoyage, transport, call center...).

c) Les services à proprement parler, un moteur traditionnel de l'économie française : La France est le **4^{ème} exportateur mondial de services** (AXA 2^{ème} rang mondial dans les assurances, Carrefour 3^{ème} rang mondial dans la distribution...). Elle est également **l'une des grandes destinations touristiques mondiales (la 1^{ère} en termes d'arrivées, la 3^{ème} en termes d'entrées de devises)**. Sa réussite dans ce secteur des services repose sur la valorisation de son patrimoine culturel et l'attractivité de ses équipements de loisirs, notamment dans les zones urbaines où musées prestigieux et parcs de loisirs se multiplient. Paris est ainsi l'une des capitales mondiales du tourisme, la ville la plus visitée d'Europe après Londres.

L'essentiel de l'activité des services est cependant lié à la satisfaction des besoins de l'**économie résidentielle** : loisirs, distribution, santé, éducation... Celle-ci participe à ce titre à des formes de redistribution des richesses productives à l'échelle du territoire mais ne sera pas abordée dans cette leçon.